



Procès verbal

Bureau Directeur Téléphonique du 30 octobre 2009

Présents : BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia.

Assistent : SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte

Excusés : COSTANTINI Daniel, FEUILLAN Jean-Pierre.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h à partir du siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur valide le PV du 9 octobre 2009.

1° La décision pour le choix de l'organisateur de la Coupe de la Ligue féminine 2010, qui devait être attribué lors de cette réunion, est reportée au Bureau Directeur du 13 novembre afin de disposer d'un dossier complet et sérieux pour cette manifestation dont la portée est essentielle pour l'image de la Fédération et de la LFH.

2° Le Bureau Directeur arrête les jours et les horaires des Bureaux Directeurs qui se tiendront en la présence de ses membres au siège de la FFHB. Ils auront lieu :

Le vendredi 20 novembre 2009 de 15h à 17 h.

Le samedi 16 janvier 2010 de 9h à 11h.

D'autre part l'Assemblée Générale des Ligues ultra marines aura lieu le vendredi 15 janvier 2010 au siège de la fédération de 16 h à 20 h.

3° Joël DELPLANQUE précise les conditions d'application du dispositif de Droit à l'Image Collective (DIC). La suppression de cette mesure, qui vient d'être décidée par l'Assemblée nationale dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2010, si elle s'appliquait au 1 janvier 2010 poserait de sérieux problèmes sur les budgets des clubs de handball concernés sans préjuger de la position que la FFHB peut être amenée à prendre sur cette question.

4° Le Bureau Directeur évoque l'incident inadmissible qui a eu lieu lors de la rencontre de Coupe d'Europe à Vienne entre METZ et HYPO NIEDEROSTERREICH (Autriche). La FFHB adresse toute sa sympathie aux joueuses et à l'encadrement et apportera son soutien devant les instances internationales au club lorrain.

5° Le Bureau Directeur adresse à Jean Claude MOREAU et à Bruno ROLLAND toutes les amitiés du handball français et souhaitent les revoir rapidement reprendre leurs activités au sein de la fédération. Par délégation du président de la COC, Pascal BAUDE, Max JOURNO assurera les taches que Jean Claude ne pourra assumer dans l'immédiat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 35.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delplanque', with a large, stylized initial 'D'.

Joël DELPLANQUE
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Jourdan', with a large, stylized initial 'A'.

Alain JOURDAN
Secrétaire Général